



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

# SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2024 ET PERSPECTIVES EN 2025-2030

Avril 2025

## I. Environnement international et national

### I.1 - Environnement international

L'économie mondiale a été confrontée, en 2024, à des facteurs qui ont impacté négativement sa reprise. Il s'agit notamment de l'intensification des conflits en Ukraine et au Moyen Orient, de la persistance de l'inflation, des phénomènes météorologiques extrêmes, des conditions de financement qui restent difficiles malgré l'assouplissement progressif des taux directeurs dans certains pays, et de la fragmentation géoéconomique persistante.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en janvier 2025, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 3,2% en 2024 après une progression de 3,3% en 2023. Cette croissance s'est manifestée tant dans les pays avancés (+1,7% comme en 2023) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,2% en 2024 contre 4,4% en 2023). Quoiqu'à un niveau toujours élevé, l'inflation a décéléré pour s'établir à 5,7% en 2024 à 6,7% en 2023.

Pour les années 2025 et 2026, la croissance mondiale devrait ressortir à 3,3%. Ces projections de la croissance mondiale restent inférieures à la moyenne annuelle historique (2000–19) de 3,8 %, en raison du durcissement des politiques monétaires et du retrait de dispositifs d'appui budgétaire, de même que la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. Les pays avancés devraient voir leur croissance augmenter en 2025 avant de connaître une progression moindre en 2026 (+1,9% en 2025, 1,8% en 2026 et +1,7% en 2024). Quant aux pays émergents et aux pays en développement, ils devraient connaître une croissance de 4,2% en 2025 et de 4,3% en 2026, mais des disparités seront observées d'une région à l'autre.

S'agissant spécifiquement de l'Afrique subsaharienne, la croissance économique, estimée à 3,8% en 2024, s'établirait à 4,2% en 2025 comme en 2026 à mesure que les effets négatifs de chocs météorologiques antérieurs s'atténuent et que les problèmes d'approvisionnement sont progressivement résolus.

### I.2 - Environnement national

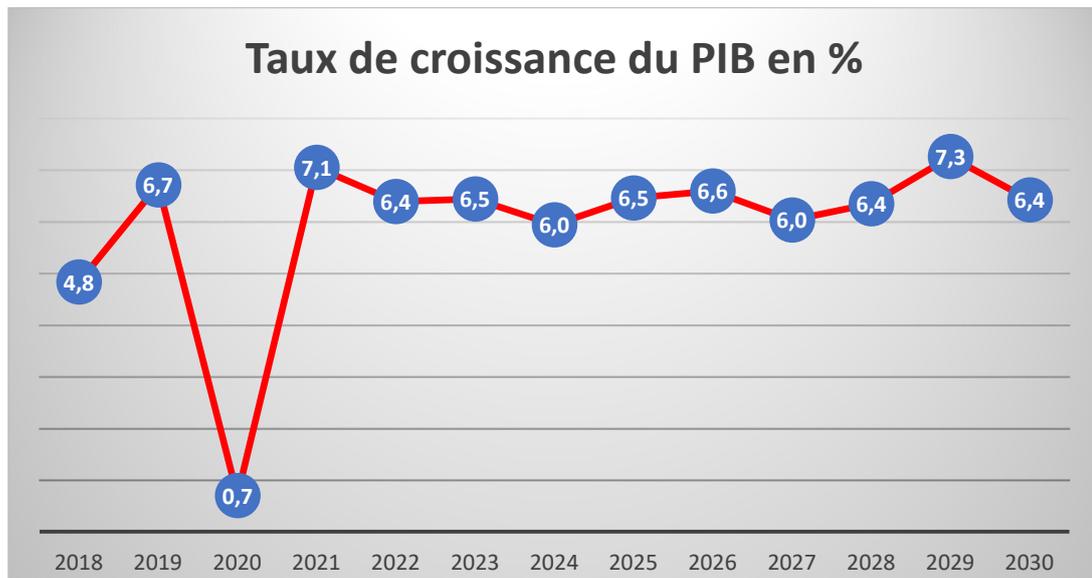
Sur le plan national, en dépit de la persistance des tensions géopolitiques et de la crise sécuritaire sous régionale, l'activité économique a bénéficié en 2024 d'un environnement favorable, grâce à la poursuite de la mise en œuvre des réformes et des investissements dans les secteurs moteurs, tels que prévu dans le PND 2021-2025, ainsi qu'à la montée en puissance de l'exploitation de l'important champ pétrolier et gazier « baleine ».

Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des mesures de lutte contre la cherté de la vie, en vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit notamment de l'exonération de certaines taxes, du plafonnement des prix des produits de grande consommation et du contrôle des prix.

Ainsi, en 2024, la croissance économique s'est établie à 6,0% contre 6,5% en 2023. Cette croissance s'est accompagnée d'une décélération de l'inflation qui s'est établie à 3,5% en 2024 contre 4,4% en 2023.

Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire demeurerait bonnes. L'activité économique bénéficierait de la stabilité de l'environnement sociopolitique et sécuritaire, de la poursuite de la

mise en œuvre du Plan Stratégique Côte d'Ivoire (PSCI) 2030, de la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles et de politiques économiques appropriées. Ainsi, les prévisions tableraient sur un taux de croissance de 6,5% en 2025 ainsi que sur la période 2026-2030.



**Source** : MEPD/DGE/DPPSE, ANStat

## II. Estimations économiques en 2024 et perspectives en 2025-2030

### II.1. Estimations économiques en 2024

L'activité économique en 2024 a évolué dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont soutenu l'économie.

Ainsi, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** a connu une hausse de 2,6 % contre une baisse de 2,1% en 2023 en relation avec la progression de l'agriculture d'exportation (+1,4%), de l'agriculture vivrière (+4,3%) et de la pêche (+8,3%).

La hausse de l'agriculture d'exportation a résulté de la hausse des productions de cacao (+3,7%), de café (+53,8%) , de coton graine (+47,3%), du sucre (+4,1%), de caoutchouc (+3,8%) et d'ananas (+7,0%), en dépit de la régression des productions de banane (-5,3%), d'huile de palme (-11,8%) et d'anacarde (-22,9%).

L'accroissement des productions du binôme café-cacao est lié à (i) l'amélioration des conditions climatiques suite à la fin de l'épisode 23-24 de « El Niño » et au retour progressif à des variations climatiques proches de la normale, (ii) l'appui permanent aux producteurs par des formations annuelles aux bonnes pratiques agricoles et la fourniture d'intrants agricoles, (iii) l'appui à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des producteurs puis de leur communauté financée par le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), (iv) l'opérationnalisation du système national de traçabilité du café et du cacao, (v) l'harmonisation des politiques de

commercialisation du cacao, et (vi) à la consolidation du Différentiel de Revenu Décent en vigueur depuis octobre 2020.

La hausse de la production de coton-graine a résulté (i) du maintien du prix d'achat du coton graine de premier choix fixé à 310 FCFA par kilogramme, (ii) des formations pour les renforcements de capacité des producteurs en juillet et août 2024, et (iii) de la lutte contre les insectes ravageurs appelés « jassides ».

L'accélération de la production sucrière (+4,1%) a découlé de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et de la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

La baisse de la production de la noix de cajou s'explique principalement par les conditions climatiques défavorables dues aux effets de « El Niño ».

Quant à la filière ananas (+7,0%), elle a profité des avantages du PURGA 2 qui a consisté à (i) labourer 167 hectares de parcelles cultivables, (ii) mettre en place 65 hectares d'ananas variété MD2 avec une estimation de production de 3 250 tonnes, (iii) acquérir des pesticides, du matériel et des équipements agricoles et (iv) distribuer des pesticides et des engrais aux producteurs.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance a découlé de la hausse des différentes productions aussi bien des tubercules que des céréales et d'autres cultures telles que les aubergines (+2,7%), le gombo (+10,0%) et la tomate (+12,7%). La performance au niveau des tubercules est issue de la progression des productions de manioc (+2,9%), d'ignames (+2,5%), de taro (+2,0%) et de patate douce (+2,6%). Les céréales ont bénéficié de la bonne tenue des productions de riz (+18,4%), de maïs (+15,8%) et de sorgho (+1,7%) d'autres produits

**Le secteur secondaire** a progressé de 5,8% en 2024 après la hausse de 18,5% en 2023. Cette progression est en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont l'énergie (+2,6%), les industries agroalimentaires (+1,2%), les autres industries manufacturières (+8,9%), l'extraction minière (+13,9%) et les produits pétroliers (+14,7%) en dépit de la régression des BTP (-1,1%).

L'accélération de l'énergie a résulté de la poursuite de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Côte d'Ivoire.

La hausse des produits pétroliers a été soutenue par la hausse de la consommation nationale et des exportations.

La croissance de l'extraction minière a découlé notamment, de la hausse de la production de pétrole brut (+50,2%), d'or (+15,5%), de bauxite (+203,8%) en dépit de la baisse des productions de nickel (-40,2%), de manganèse (-12,1%), de diamant (-71,4%) et de gaz (-7,4%).

La production de pétrole brut a bénéficié de la mise en production du champ Baleine le 27 août 2023 et des retombées des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2022.

L'extraction aurifère a profité de la mise en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu, de la bonne tenue du cours de l'or, de l'entrée en production de la mine d'or de Lafigué et du renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières.

Quant à la production de nickel, elle a chuté en raison de la saison des pluies pendant laquelle les activités d'extraction de minerais ont été suspendues pour un peu plus de deux (02) mois. Par ailleurs, des stocks ont été constitués en 2023 en raison d'un contexte défavorable du marché nickel, occasionnant les méventes.

S'agissant de la production de diamant, elle a pâti de l'épuisement des réserves diamantifères de type alluvionnaire et le nombre limité d'exploitation du diamant par la méthode semi-industrielle au regard de la récente réforme initiée dans le secteur.

Suspendue en 2021, la production de bauxite a bénéficié de la mise en activités de la mine de Bongouanou au cours du dernier trimestre 2022 avec une production de 607 675 tonnes au 31 décembre 2024 contre 200 010 tonnes en 2023.

La baisse du BTP est expliquée par le fait que la plupart des grands projets prévus ont pris fin en 2023 et connaissent des taux d'exécution physique et financier de près de 93%. Cependant, des nouveaux projets sont prévus en 2025.

**Le secteur tertiaire** est ressorti à 6,7% en 2024 après la hausse de 3,6% en 2023 grâce à la hausse des transports (+6,3%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+5,9%) et des autres services (+7,6%). Cette dynamique a été induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

L'activité de transport a enregistré une embellie au niveau de l'ensemble de ses composantes. Le transport aérien (+8,7%) a profité des investissements réalisés dans le secteur. Il s'agit notamment de l'acquisition par la compagnie Air Côte d'Ivoire de 5 nouveaux avions et la réhabilitation de l'aéroport de Korhogo. S'agissant du transport maritime (+10,8%), il a bénéficié de la reprise des activités de stockage, d'entreposage et surtout à la baisse des coûts du fret. Le transport terrestre (+10,3%), quant à lui, a connu une vitalité du trafic de marchandises et de personnes.

Les télécommunications ont bénéficié des investissements réalisés dans le cadre de la Stratégie Nationale du Numérique et la prise de décisions de facilitation de l'accès aux ressources USSD (décision n°2022 0765, décision n°2023-966). Le secteur enregistre ainsi une dizaine (10) de fournisseurs de services financiers numériques. Au total, c'est plus de trente (30) fournisseurs de services à valeur ajoutée qui utilisent les codes USSD. Le nombre d'abonnements aux services de téléphonie mobile et d'internet mobile a notablement progressé et s'élève respectivement à 57 millions et 33 millions à fin juin 2024. Aussi, le chiffre d'affaires global du marché pour l'année 2024 s'est établi à plus de 1228 milliards FCFA, soit une hausse de 0,6% par rapport à l'année 2023, malgré les offres promotionnelles.

Le commerce a connu une croissance grâce à la progression des marges à l'export, qui ont résulté de la forte accélération des prix des matières premières et de la hausse des importations de biens (+6,6%). En effet, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail et de gros des produits intermédiaires non agricoles a affiché une évolution à la hausse de (+2,5%).

Les autres services ont été en hausse grâce à la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes que sont, les services financiers et assurances, les entretiens et réparations divers, l'hôtellerie et le tourisme.

**Le secteur non marchand** a cru de 8,3% après 5,1% en 2023, en raison des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

**Les droits et taxes nets de subventions** sont ressortis en hausse de 7,4% après 7,5% en 2023 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

**Au niveau de la demande**, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements (+5,8% après +8,3% en 2023) et de la consommation finale (+4,0% contre +5,3% en 2023).

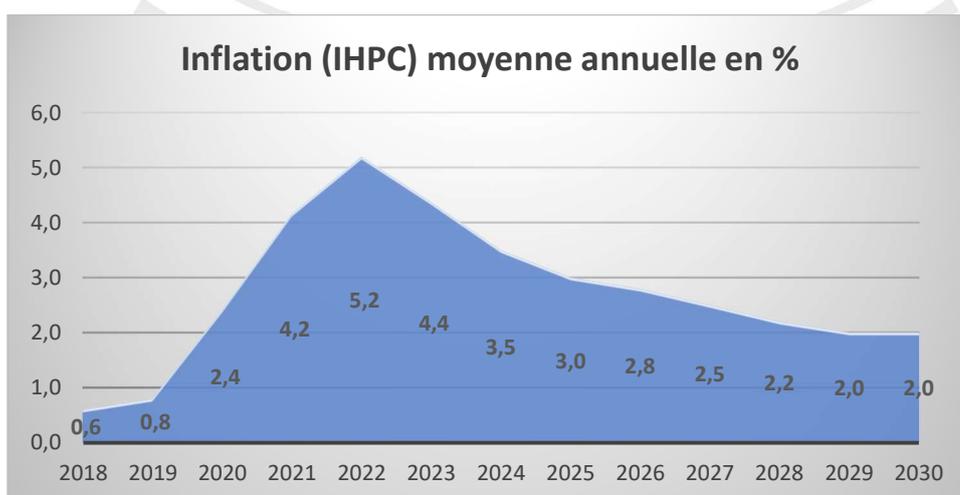
La hausse de la **consommation finale** est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+4,4% après +3,9% en 2023) et de la consommation des ménages (+4,0% après +5,5% en 2023) qui ont bénéficié de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

**Les investissements** ont bénéficié du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 23,1% du PIB comme en 2023. Le taux d'investissement public s'est établi à 7,8% après 8,3% en 2023.

**Au niveau des échanges extérieurs**, les importations de biens et services ont stagné à 0,2% après 5,1% en 2023, alors que les exportations de biens et services sont ressorties de 4,6% après une hausse de 8,9% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

**L'inflation** a connu une décélération pour s'établir à 3,5% après 4,4% en 2023, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%, en lien avec le renchérissement des produits énergétiques et des produits alimentaires.



**Source :** MEPD/DGE/DPPSE, ANStat

## II.2 – Prévisions économiques en 2025

L'économie ivoirienne devrait se situer à 6,5 % en 2025, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, l'évolution du PIB réel suivant ses composantes se présenterait comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** devrait connaître une hausse (+5,4% après +2,6% en 2024) en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+5,5%), de l'agriculture vivrière (+5,4%) et de la pêche (+5,2%). La hausse de l'agriculture d'exportation résulterait de la progression de la plupart des productions notamment celles de cacao (+5,8%), d'anacarde (+21,7%), de bananes dessert (+3,4%), de coton graine (+1,1%), de caoutchouc (+3,0%), d'huile de palme (+2,5%) et du sucre (+2,4%). Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2 et PURGA 2) et de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

**Le secteur secondaire** progresserait de 6,4% en 2025 après la hausse de 5,8% en 2024. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+5,8%), l'énergie (+8,7%), les industries agroalimentaires (+3,6), les autres industries manufacturières (+5,2%), l'extraction minière (+13,4%) et les produits pétroliers (+0,6%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nickel, bauxite, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits manufacturiers.

**Le secteur tertiaire** ressortirait à 6,6% en 2025 après la hausse de 6,7% en 2024 grâce à la hausse des transports (+6,4%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+6,0%) et des autres services (+7,2%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

**Le secteur non marchand** devrait croître de 7,2% après 8,3% en 2024, en raison des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 7,7% après 7,4% en 2024 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre de la vie chère.

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+9,8% après +5,8% en 2024) et l'affermissement de la consommation finale (+4,5% contre +4,0% en 2024).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois, ainsi que de la maîtrise des prix.

**Les investissements** seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment des routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, et l'aménagement et la construction de plusieurs routes notamment (i) Zuénoula - Gohitafla - Béoumi et la bretelle Agbaou – Kounahiriabou, (ii) Satama Sokoura – Sandégué, (iii) Bondoukou – Bouna, et (iv) San-Pedro - Soubré -Issia. Par ailleurs, les investissements bénéficieraient également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 23,7% du PIB contre 23,1% en 2024. Le taux d'investissement public s'afficherait à 8,1% en 2025 contre 7,8% en 2024.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** s'afficheraient en hausse de 6,4% contre 0,2% en 2024 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

**Les exportations de biens et services** connaîtraient une hausse de 9,2% après 4,6% en 2024, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés, ainsi que du rebond de l'agriculture d'exportation.

**L'inflation** évoluerait de 3,0%, en lien avec le maintien des prix élevé des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires au niveau local.

### II.3 - Perspectives économiques sur la période 2026-2030

Sur la période 2026-2030, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du PSCI 2030, à travers le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Ainsi, le taux de croissance annuel moyen attendu serait d'environ 6,5% sur la période 2026-2030. Cette croissance serait soutenue, **du côté de l'offre**, par l'ensemble de ses secteurs à savoir les secteurs primaire (+3,2%), secondaire (+8,6%) et tertiaire (+6,4%).

Le secteur non marchand et les droits et taxes seraient respectivement en hausse de 5,5% et de 7,6% sur la période 2026-2030, en lien avec le dynamisme de l'activité économique.

**Du côté de la demande**, la consommation finale (+5,1%), les investissements (+10,0%), les importations (+4,7%) et les exportations (+3,7%) soutiendraient l'activité économique.

**L'inflation** serait à 2,3% en moyenne sur la période, respectant la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

## Conclusion

En dépit du contexte international difficile marqué par des tensions géopolitiques, notamment les conflits Russie-Ukraine, Israël-Palestine et les différends commerciaux entre les États-Unis, l'Europe et la Chine, l'environnement économique national en 2024 a été caractérisé par la poursuite de la dynamique économique dans un climat des affaires favorable.

Ainsi, le taux de croissance est ressorti à 6,0% en 2024 après 6,5% en 2023. Cette dynamique a été soutenue du côté de l'offre par l'ensemble des secteurs et du côté de la demande, par la consommation finale, les investissements et les exportations. En outre, l'inflation s'est ralentie pour ressortir à 3,5% contre 4,4% en 2023.

En 2025, l'activité économique nationale connaîtrait une augmentation avec un taux de croissance de 6,5%, grâce à la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

La croissance sur la période 2026-2030 s'afficherait également à 6,5% en moyenne annuelle s'appuyant (i) du côté de l'offre sur la production agricole, les activités manufacturières, l'agro-industrie, l'énergie, et l'ensemble des services, et (ii) du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.



TABLEAU RESUME DES PRINCIPAUX AGREGATS (ANNEE DE BASE CONSTANTE FIXE = 2015)

Version du 08 avril 2025	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Moyen 2026-2030
	réal.	réal.	prov.	est.Avril 2025	prév. Avril 2025	prév.Avril 2025	prév. Avril 2025				
<b>1. En valeur (milliards Francs courants)</b>											
<b>PIB total</b>	40 366,9	44 238,8	48 293,9	52 742,4	57 577,0	62 920,8	68 295,6	74 299,9	81 620,9	88 797,8	75 187,0
Variation annuelle en %	11,3	9,6	9,2	9,2	9,2	9,3	8,5	8,8	9,9	8,8	9,1
<b>PIB par habitant prix courant (en milliers de FCFA)</b>	1 373,5	1 464,3	1 555,5	1 653,5	1 757,7	1 871,4	1 980,0	2 100,4	2 250,4	2 388,6	2 118,2
<b>Epargne intérieure brute (EIB)</b>	9 306,1	10 242,9	10 912,2	12 493,1	14 676,5	16 843,3	18 895,7	21 289,2	24 838,0	28 131,3	21 999,5
en % du PIB	23,1	23,2	22,6	23,7	25,5	26,8	27,7	28,7	30,4	31,7	29,0
<b>FBCF</b>	8 500,1	9 860,6	11 175,9	12 198,1	13 652,6	15 358,5	17 188,8	19 299,6	21 643,3	24 235,7	19 545,2
Taux d'investissement en %	21,1	22,3	23,1	23,1	23,7	24,4	25,2	26,0	26,5	27,3	25,9
public	5,7	8,2	8,3	7,8	8,1	8,4	8,7	9,1	9,4	9,7	9,0
privé	15,4	14,1	14,9	15,3	15,7	16,1	16,5	16,9	17,2	17,6	16,8
<b>ICOR</b>	3,0	3,5	3,6	3,9	3,7	3,7	4,2	4,1	3,6	4,2	4,0
<b>Solde commercial (FOB-FOB)</b>	651,6	-790,1	-461,3	1 667,6	3 862,4	3 831,1	3 194,2	3 517,8	4 502,7	4 269,7	3 863,1
Taux de couverture en %	108,3	92,8	95,7	115,6	134,9	134,4	127,0	128,5	136,3	133,0	131,8
<b>PIB en francs constants 2015 (milliards FCFA)</b>	37 613,5	40 020,7	42 602,2	45 137,6	48 058,6	51 232,4	54 327,0	57 782,1	61 983,7	65 971,3	58 259,3
<b>PIB/hab à prix constant 2015 (milliers de FCFA)</b>	1 279,8	1 324,7	1 372,2	1 415,1	1 467,1	1 523,8	1 575,0	1 633,5	1 709,0	1 774,6	1 643,2
Délateur du PIB base 100 = 2015	107,3	110,5	113,4	116,8	119,8	122,8	125,7	128,6	131,7	134,6	128,7
<b>2. Variations en volume (en %)</b>											
<b>PIB total</b>	7,1	6,4	6,5	6,0	6,5	6,6	6,0	6,4	7,3	6,4	6,5
- secteur primaire	7,5	5,9	-2,1	2,6	5,4	4,4	2,3	2,8	3,4	2,9	3,2
- secteur secondaire	5,3	12,0	18,5	5,8	6,4	7,6	6,6	8,2	11,9	8,9	8,6
- secteur tertiaire	4,9	3,9	3,6	6,7	6,6	6,4	6,3	6,4	6,4	6,4	6,4
- secteur non marchand	12,8	2,9	5,1	8,3	7,2	7,3	8,4	5,6	3,0	3,0	5,5
- droits et taxes	20,0	9,5	7,5	7,4	7,7	8,0	7,6	7,6	7,7	7,3	7,6
<b>PIB par habitant</b>	4,1	3,5	3,6	3,1	3,7	3,9	3,4	3,7	4,6	3,8	3,9
<b>FBCF</b>	14,9	13,2	8,3	5,8	9,8	10,3	9,8	10,1	9,9	9,8	10,0
<b>Consommation finale</b>	5,4	4,5	5,3	4,0	4,5	5,4	5,1	5,2	5,1	4,8	5,1
<b>Exportations de biens</b>	16,6	3,6	8,3	4,2	10,0	2,2	3,9	6,8	5,0	0,2	3,6
<b>Importations de biens</b>	16,2	17,0	8,2	-0,5	6,3	4,1	7,4	5,3	4,8	5,4	5,4
<b>3. Prix implicites (variation annuelle en %)</b>											
<b>Délateur implicite du PIB</b>	3,9	3,0	2,6	3,1	2,5	2,5	2,4	2,3	2,4	2,2	2,4
<b>Délateur conso. des ménages</b>	4,7	5,4	5,1	3,5	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>IHPC (moyenne annuelle %)</b>	4,2	5,2	4,4	3,5	3,0	2,8	2,5	2,2	2,0	2,0	2,3
<b>Termes de l'échange des biens</b>	-4,1	-3,2	3,1	15,3	12,7	1,4	-2,3	-0,2	5,8	2,6	1,5
<b>4. Contributions à la croissance du PIB</b>											
- secteur primaire	1,3	1,1	-0,4	0,4	0,9	0,7	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5
- secteur secondaire	1,2	2,6	4,3	1,5	1,7	1,9	1,7	2,2	3,2	2,5	2,3
- secteur tertiaire	2,3	1,7	1,6	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
- secteur non marchand	0,9	0,2	0,4	0,6	0,5	0,5	0,6	0,4	0,2	0,2	0,4
- droits et taxes	1,4	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7
<b>Total PIB</b>	7,1	6,4	6,5	6,0	6,5	6,6	6,0	6,4	7,3	6,4	6,5
<b>5. Données en dollar US</b>											
<b>PIB nominal (milliards)</b>	69,6	71,4	80,3	88,4	96,5	105,5	114,4	124,4	136,6	148,7	125,9
PIB par habitant	2 366,8	2 363,6	2 585,3	2 769,9	2 947,2	3 137,9	3 315,7	3 516,2	3 767,2	3 998,7	3 547,1
<b>FBCF (milliards)</b>	14,6	15,9	18,6	20,4	22,9	25,8	28,8	32,3	36,2	40,6	32,7
<b>Exportations totales (milliards)</b>	15,5	17,3	18,3	21,9	26,3	26,4	26,6	28,0	29,9	30,5	28,3
dont biens	14,7	16,4	17,3	20,7	25,0	25,1	25,2	26,5	28,3	28,8	26,8
<b>Importations totales (milliards)</b>	15,9	20,4	21,5	21,9	22,9	22,0	24,6	26,1	24,9	25,6	24,7
<b>Pour mémoire:</b>											
<b>Nombre d'habitants (millions) (*)</b>	29,4	30,2	31,0	31,9	32,8	33,6	34,5	35,4	36,3	37,2	35,4
croissance démographique en %	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,6
<b>FCFA pour 1 dollar (moyenne annuelle)</b>	580,3	619,5	601,7	597,0	596,4	596,4	597,2	597,4	597,4	597,4	597,1

Source : MEPD / Direction Générale de l'Economie /DPPSE, Agence Nationale de la Statistique (ANStat).

(\*) RGPH décembre 2021, population en fin d'année

## HYPOTHESES DU CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2021-2030 (Version provisoire)

Version du 08 avril 2025	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Moyen. 2026-2030
	réal.	réal.	prov.	est. Avril. 2025	prév. Avril 2025						
Café	61,3	94,9	46,9	72,1	40,0	75,0	50,0	70,1	67,6	68,9	66,3
Cacao	2 228,4	2 358,8	1 822,3	1 890,4	2 000,0	2 050,0	2 025,0	2 013,7	2 052,0	2 052,0	2 038,5
Bananes	536,5	488,2	505,1	478,4	494,9	510,6	525,8	540,6	555,3	570,0	540,5
Ananas	77,3	72,9	76,6	81,9	74,7	69,1	64,7	61,2	58,3	56,0	61,9
coton graine	559,5	539,6	236,2	347,9	351,8	404,6	428,1	471,7	476,4	495,5	455,3
Huile de palme	601,3	541,5	562,5	496,0	508,3	510,8	513,4	516,0	518,5	521,1	516,0
Sucre	180,6	189,8	203,7	212,0	217,0	221,5	225,6	229,3	232,7	235,9	229,0
Caoutchouc	1 100,4	1 320,1	1 624,8	1 686,6	1 737,2	1 789,3	1 843,0	1 843,0	1 843,0	1 843,0	1 832,3
Anacarde	968,7	1 028,2	1 225,9	944,7	1 150,0	1 207,5	1 267,9	1 331,3	1 397,8	1 467,7	1 334,4
Pétrole (milliers de barils)	8 771,3	9 300,6	10 752,2	16 155,0	21 363,0	28 145,4	30 576,6	37 226,3	71 073,1	72 110,9	47 826,5
Barils/jour	24 030,9	25 481,0	29 458,1	44 139,0	58 529,0	77 110,6	83 771,6	101 711,2	194 720,9	197 564,1	130 975,7
Gaz (millions de metre cube)	2 371,9	2 513,2	2 607,0	2 413,1	2 894,2	3 057,9	3 118,8	4 907,4	6 038,8	6 127,3	4 650,0
Or (en kilogramme)	41 857,0	48 317,0	51 185,0	59 124,0	61 000,0	63 000,0	65 000,0	67 000,0	69 000,0	71 000,0	67 000,0
Manganèse (tonnes)	961 267,2	929 705,4	1 175 300,9	1 033 405,1	1 140 000,0	1 250 000,0	1 380 000,0	1 500 000,0	1 670 000,0	1 850 000,0	1 530 000,0
Diamant ( carats)	4 121,0	3 968,9	2 367,6	676,4	5 000,0	7 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	9 400,0
Nickel (milliers de tonnes)	1 764,2	1 840,8	2 480,5	1 482,8	2 300,0	2 500,0	2 700,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	2 840,0
Bauxite (milliers de tonnes)	0,0	55,0	200,0	607,7	670,0	735,0	810,0	990,0	980,0	1 100,0	923,0
Production de produits pétroliers (Kt)	3 951,8	4 347,0	4 369,5	5 513,1	5 359,9	5 561,5	5 946,2	6 146,6	7 493,2	7 608,5	6 551,2
Production d'électricité (GWH)	11 426,4	12 147,7	13 344,2	14 286,0	15 752,0	16 959,6	17 910,2	20 553,2	21 893,3	23 070,8	20 077,4
<b>Croissance en volume (en %)</b>											
<b>Secteur primaire</b>	<b>7,5</b>	<b>5,9</b>	<b>-2,1</b>	<b>2,6</b>	<b>5,4</b>	<b>4,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>
Agriculture vivrière, élevage	5,3	4,3	7,8	4,3	5,4	5,5	5,8	5,2	5,3	5,4	5,4
Agriculture d'exportation	9,1	7,1	-8,6	1,4	5,5	3,8	-0,3	0,8	1,8	0,7	1,4
Sylviculture	2,0	5,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	-0,5	-2,5	44,9	8,3	5,2	7,9	13,3	10,5	9,4	10,4	10,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>5,3</b>	<b>12,0</b>	<b>18,5</b>	<b>5,8</b>	<b>6,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,6</b>	<b>8,2</b>	<b>11,9</b>	<b>8,9</b>	<b>8,6</b>
Extraction minière	5,0	42,3	9,6	13,9	13,4	11,7	5,0	16,5	38,0	17,8	17,8
Industries agro-alimentaires	-10,8	8,7	8,0	1,2	3,6	6,5	6,3	6,4	6,2	6,5	6,4
Produits pétroliers	21,8	-39,8	11,5	14,7	0,6	4,0	5,2	3,8	3,5	3,5	4,0
Energie (gazeuse)	16,2	12,8	8,1	2,6	8,7	6,1	6,2	6,6	7,3	7,4	6,7
BTP	4,6	14,4	17,5	-1,1	5,8	9,6	9,3	9,0	8,5	8,5	9,0
Autres industries manufacturières (1)	17,2	5,8	32,4	8,9	5,2	5,6	6,2	5,3	4,1	4,7	5,2
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4,9</b>	<b>3,9</b>	<b>3,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,6</b>	<b>6,4</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>
Transports	16,9	3,3	3,6	6,3	6,4	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Télécommunication	12,2	4,9	3,8	6,8	6,6	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3
Commerce	1,1	3,0	4,3	5,9	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Autres services (2)	2,7	4,9	3,0	7,6	7,2	7,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,9
<b>Droits et taxes</b>	<b>20,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,7</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,7</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>
<b>Pib non marchand</b>	<b>12,8</b>	<b>2,9</b>	<b>5,1</b>	<b>8,3</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>	<b>8,4</b>	<b>5,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>5,5</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>5,4</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>	<b>4,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>
Consommation des ménages	5,3	4,6	5,5	4,0	4,5	4,5	4,5	4,6	4,4	4,4	4,5
Consommation publique	6,1	4,0	3,9	4,4	4,6	11,4	9,5	9,4	9,1	7,0	9,3
<b>Investissements</b>	<b>14,9</b>	<b>13,3</b>	<b>8,3</b>	<b>5,8</b>	<b>9,8</b>	<b>10,3</b>	<b>9,8</b>	<b>10,1</b>	<b>9,9</b>	<b>9,8</b>	<b>10,0</b>
Investissements privés	14,3	5,2	10,8	8,3	9,6	9,9	9,2	9,4	9,3	9,1	9,4
Investissements publics	16,6	34,7	3,0	0,2	10,0	11,1	10,7	11,3	11,1	11,0	11,0
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>16,9</b>	<b>5,0</b>	<b>8,9</b>	<b>4,6</b>	<b>9,2</b>	<b>2,6</b>	<b>3,9</b>	<b>6,5</b>	<b>5,1</b>	<b>0,5</b>	<b>3,7</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>15,9</b>	<b>18,0</b>	<b>5,1</b>	<b>0,2</b>	<b>6,4</b>	<b>1,5</b>	<b>9,9</b>	<b>6,1</b>	<b>1,3</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>6,0</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,4</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>
Déflateur	3,9	3,0	2,6	3,1	2,5	2,5	2,4	2,3	2,4	2,2	2,4

Source: MEPP/DGE/DPPSE, ANStat

(1) Fabrication de meubles, Fabrication de produits chimiques, Fabrication de produits en caoutchouc, Travail du bois, production de ciment et matériaux de construction, etc.

(2) Entretien et réparations divers, Hôtellerie et Tourisme, Services immobiliers, services aux entreprises, etc